

Boralex – diffusion des résultats financiers du premier trimestre 2013

Montréal (Québec), le 8 mai 2013 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) maintient, au premier trimestre de 2013, son bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») tout en améliorant sa marge bénéficiaire grâce au poids plus important du secteur éolien.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

| (en millions de dollars, sauf les montants par action et la marge du BAIIA) | Périodes de trois mois closes les 31 mars | |
|---|--|------|
| | 2013 | 2012 |
| Produits de la vente d'énergie | 50,7 | 57,5 |
| BAIIA | 33,3 | 33,3 |
| Marge du BAIIA (%) | 65,7 | 57,9 |
| Résultat net* | 4,0 | 4,8 |
| Par action (de base) (\$) | 0,11 | 0,13 |
| Marge brute d'autofinancement | 23,0 | 21,8 |
| Par action (de base) (\$) | 0,61 | 0,58 |

*attribuable aux actionnaires de Boralex pour les activités poursuivies

Les résultats du premier trimestre de 2013 confirment le rôle dominant et stratégique des secteurs éolien et hydroélectrique en tant que principaux moteurs de performance de Boralex. D'une part, le secteur éolien affiche des taux de croissance respectifs de 10,8 % de sa production, 14,3 % de ses produits et 17,1 % de son BAIIA par rapport au même trimestre en 2012. D'autre part, grâce à la marge bénéficiaire de ce secteur de l'ordre de 84 %, le poids du secteur éolien au BAIIA avant le secteur corporatif est de 55 %.

Cette stratégie s'avère bénéfique puisque la contribution du site éolien de St-Patrick a presque complètement compensée la baisse de production résultant principalement de l'arrêt des activités de la centrale thermique de Kingsey Falls.

« Fidèle à sa stratégie de développement, Boralex mise sur les secteurs éolien et hydroélectrique pour poursuivre sa croissance au Canada et en France. Compte tenu des ressources financières à sa disposition, dont une encaisse de 122 M\$, Boralex est en mesure de financer la partie fonds propres de projets éoliens totalisant environ 100 MW additionnels aux projets actuellement en développement » souligne Patrick Lemaire, président et chef de la direction. Il ajoute que « les objectifs de Boralex sont d'atteindre environ 1000 MW de puissance installée et de doubler son BAIIA annuel à plus de 200M\$ d'ici la fin de 2016. »

Aux 286 MW d'actifs éolien présentement en exploitation s'ajouteront dans les prochaines années 528 MW dotés de contrats de vente d'électricité à long terme, dont la part nette de Boralex dans ces projets éoliens est de 334 MW. En France, ce sont 88 MW de projets présentement en développement qui seront mis en service entre la fin

2013 et l'été 2014. Au Canada, 246 MW seront mis en service entre le quatrième trimestre de 2013 et la fin 2015 dont la première phase des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré, l'un des plus grands sites éoliens au Canada, qui sera mis en service en décembre 2013. D'ailleurs, la construction du site respecte les échéanciers et budgets prévus.

D'autre part, le secteur hydroélectrique, malgré un léger recul de son volume de production dû notamment à une hydraulité moins favorable qu'en 2012 dans le nord-est des États-Unis, accroît ses produits et son BAIIA de 0,9 % et 6,0 % respectivement, en plus de dégager une solide marge de BAIIA de 80,0 %. Ainsi, la baisse de production de ce secteur, par rapport aux moyennes historiques, a été presque entièrement compensée par un effet de prix favorable obtenu sur le marché libre du NYISO par les quatre centrales américaines ne détenant pas de contrats de vente d'électricité.

En termes de développement hydroélectrique, la centrale de Jamie Creek en Colombie-Britannique (Canada), dont la construction se déroule tel que prévu, sera mise en service en 2014. Les perspectives de croissance dans ce secteur en Ontario et en Colombie-Britannique demeurent bonnes pour la Société.

Excluant l'arrêt de la centrale de Kingsey Falls, le secteur thermique a enregistré une hausse de sa production de près de 18 % et une amélioration de 1,2 M\$ de son BAIIA sectoriel en raison de la meilleure performance de la centrale de Senneterre (Canada).

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société exploite une base d'actifs totalisant une puissance installée de près de 500 MW au Canada, dans le nord-est des États-Unis et en France. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européens, dans des projets énergétiques en développement représentant environ 550 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débetures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, y compris celles concernant les résultats et performances futurs, sont basées sur les prévisions actuelles. L'exactitude de telles déclarations est sujette à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses pouvant occasionner une différence significative entre les résultats réels et ceux projetés, y compris, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Les extraits des états financiers inclus dans ce communiqué contiennent aussi certaines mesures non conformes aux IFRS. Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, la Société utilise le BAIIA, la marge brute d'autofinancement et le résultat net ajusté comme mesures de performance tel que défini dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités annexés au présent communiqué. Ces mesures ne sont pas conformes aux IFRS, car elles n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS. Elles pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres entreprises portant un nom similaire.

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com